



SOMME-LEUZE EN DIRECT

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNALE



2017
DECEMBRE

Meilleurs voeux
à tous !



JOYEUX NOEL
BONNE ANNEE

2018

ATELIER PHOTO / ESPACE PUBLIC NUMERIQUE SOMME - LEUZE
Lanternes réalisées par les enfants de l'Atelier La Main Libre BAILLONVILLE

L'Administration communale ouvre ses portes du lundi au samedi, de 8h00 à 12h00.

L'après-midi, sur rendez-vous. Téléphone : 086/32 21 22 - Fax : 086/32 33 38.

Adresse mail : administration@sommeleuze.be - site : www.sommeleuze.be

Editeur responsable : Valérie LECOMTE, Bourgmestre.

ADMINISTRATION COMMUNALE DE SOMME-LEUZE - RUE DU CENTRE, 1 - 5377 BAILLONVILLE





ACTUALITES COMMUNALES



« Il y a des jours, des mois, des années interminables où il ne se passe presque rien. Il y a des minutes et des secondes qui contiennent tout un monde ».

Jean d'Ormesson.

Je vous souhaite des moments remplis de joie, de bonheur, de prospérité pour cette nouvelle année 2018. Profitez de chaque instant de votre vie afin de la rendre inoubliable. Dans ces moments de fêtes, entourez-vous de votre famille, de vos amis, de vos proches.

Je vous souhaite de très joyeuses fêtes et une excellente année 2018 !

Valérie Lecomte, Bourgmestre.

/ ETAT CIVIL

NAISSANCES



- 09-11-17 : **LAMOTE Nyls** (Vincent et SGHERZI Céline de Baillonville)
- 21-11-17 : **COLLIGNON Marius** (Nicolas et LOUIS Aline de Heure)
- 23-11-17 : **MALPAS VLEMINCKX Juliane** (Michaël et VLEMINCKX Dominique de Heure)
- 24-11-17 : **MAGONETTE Kaïssy** (Pierre et VAN DOOREN Morgane de Hogne)

MARIAGES



- 25-11-17 : **VIDAR Denis** et **LOSSEAU Logane** de Waillet
- 30-11-17 : **GEBRUERS Walter** et **DUBUQUOIT Carla** de Somme-Leuze

Retrouvez les photos des mariés sur le site de la Commune
(page d'accueil - Somme-Leuze en images).

DECES



- 17-11-17 : **COURTOY Denise** de Noisoux, âgée de 65 ans
- 20-11-17 : **EVARD Guy** de Baillonville, âgé de 80 ans
- 29-11-17 : **BERTRAND René** de Bonsin, âgé de 85 ans
- 04-12-17 : **LERUITE Joseph** de Hogne, âgé de 87 ans

/ LE SERVICE DE DENEIGEMENT ET VOUS

Au quotidien, notre Service de déneigement tente de garantir, dans la limite de ses moyens, votre sécurité et votre mobilité.

Chacune de nos interventions vise à atteindre la meilleure satisfaction de l'intérêt général, en appliquant les enseignements modestement tirés de nos expériences antérieures.

Il vous est également possible d'y contribuer. Nous vous rappelons que les véhicules qui se garent sur la route, même partiellement, sont des obstacles aux passages de nos sableuses et de nos lames.

Ces situations font actuellement l'objet de constats par les forces de Police car elles portent préjudice aux autres riverains ; à certains endroits, elles nous empêchent de déneiger l'un ou l'autre tronçon de rue.

Notre Service reste à votre écoute, votre aide nous est précieuse lorsque vous nous informez des endroits qui nécessitent une intervention urgente.

Nous vous en sommes reconnaissants car nous ne pouvons être partout et informés de tout en permanence.

En vous remerciant pour votre attention et votre compréhension, nous vous souhaitons un hiver agréable et plaisant.

ROBERT Léopold, Responsable du Service d'hiver, 0476/45.14.94,
leopold.robert.atelier@gmail.com

DIEUDONNE Jean-Marie, Echevin des Travaux, 0475/21.86.74.

LECOMTE Valérie, Bourgmestre, 0496/92.88.26.

/ ECLAIRAGE PUBLIC

Vous constatez qu'un point d'éclairage public est défaillant : vous pouvez soit le signaler directement à Ores au 078/78.78.00 ou via le site www.ores.net en mentionnant le numéro de poteau concerné ou en contactant Monsieur DOUXFILS à l'Administration Communale au 086/32.21.22 ou par mail (paul.douxfiles@publilink.be) en lui mentionnant également, dans la mesure du possible, le numéro de poteau dont vous trouverez un exemple sur la photo.





/ PERMANENCES PENSIONS

Il n'y aura pas de permanence le mardi 2 janvier 2018.

Pour rappel : un délégué de l'Office National des Pensions se tient à votre disposition pour tout renseignement en matière de pensions tous les premiers mardis de chaque mois de 10h à 11h30 à la salle du Conseil communal.

/ APPRENDRE L'OUTIL INFORMATIQUE



L'EPN situé à Baillonville (à côté de l'Administration Communale) propose des ateliers accessibles à tous quel que soit le niveau des apprenants. La participation aux ateliers nécessite **une inscription (uniquement par téléphone)**.

Pour chaque participant, un ordinateur est mis à disposition.

Accès libre:

Pendant la période d'accès libre, vous avez à disposition un ordinateur relié à Internet. L'animateur peut répondre également à vos questions pratiques (dans un temps raisonnable, limité à 15 minutes par personne). L'accès libre est entièrement gratuit.

Tous les lundis de 9h à 12h et tous les jeudis de 13h à 16h.

Calendrier des formations :

1) Utilisation de tablette numérique:

Découverte et fonctionnement de la tablette numérique, se familiariser avec le PlayStore/l'Appstore, synchroniser les données avec son ordinateur. A venir découvrir un jeudi par mois.

Utilisation de la tablette numérique :

Jeudi 9h-12h

Dates :

11/01/18	Ou	01/02/18	Ou	01/03/18
----------	-----------	----------	-----------	----------

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Tarif pour la formation : 3€

2) Débuter en informatique :

Formation destinée aux débutants, 6 ateliers pour découvrir l'outil informatique. Découverte de Windows, la souris, le clavier, les fenêtres, utilisation des dossiers, traitement de textes, découverte d'internet et du courrier électronique, ...

Débuter en informatique :

Lundi 13h-16h

Dates :

19/02/18	26/02/18	05/03/18	12/03/18
19/03/18	26/03/18	///	///

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Tarif pour la formation : 18€

3) Maintenance et architecture d'un ordinateur :

Venez découvrir l'intérieur d'un ordinateur et ses composants, nous allons donner un nom à chaque composants de votre PC, ouvrir un disque dur, changer des pièces. L'obsolescence programmée, les différentes normes ... Nous mettrons les mains dans le cambouis.

Maintenance et architecture d'un ordinateur :

Lundi 13h-16h

Dates :

15/01/18	22/01//18
29/01/18	05/02/18

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Tarif pour la formation : 12€

4) Excel

Excel est un tableur mais aussi un outil d'analyse de données et un modèle de feuille de calcul amélioré. Nous ferons une petite mise à niveau (les bases et formules) avant de commencer un projet pour arriver à créer un fichier Excel pour maintenir à jour une cave à vin.

Excel :

jeudi 9h-13h

Dates :

18/01/18	25/01/18
08/02/18	22/02/18

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Tarif pour la formation : 12€

5) Acheter et vendre sur Internet

Faire ses courses en ligne est devenu très facile. Dans cette formation de deux séances, nous verrons comment acheter sur le net, Paypal, Carte de crédit. Les sites de confiance, Amazon, Ebay, Carrefour, etc... Nous verrons également comment vendre sur Internet.

Acheter et vendre sur Internet :

Jeudi 9h-12h

Dates :

08/03/18	ou	22/03/18
15/03/18		29/03/18

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Tarif pour la formation : 6€

Les formations sont gratuites pour les personnes de plus de 70 ans, les personnes inscrites comme demandeurs d'emploi et/ou émargeant au CPAS.

EPN de Baillonville, route de France 7A, Xavier WEYLAND, responsable EPN.
Téléphone : 086/320.257.

/!\ INSCRIPTIONS A PARTIR DU 08 JANVIER 2018/ !

Site: <http://sommeleuze.epn-wallonie.be>

Valérie LECOMTE, Bourgmestre, en charge de l'EPN.

/ STAGES DE PÂQUES ET D'ÉTÉ 2018

CANDIDATURES OUVERTES !

L'Administration communale de Somme-Leuze souhaite procéder à l'engagement de moniteurs et aides-moniteurs pour ses stages 2018.

Les dates de ceux-ci sont les suivantes :

- ☛ Stages de Pâques : du lundi 09 avril 2018 au vendredi 13 avril 2018
- ☛ Stages d'été : du lundi 16 juillet 2018 au vendredi 17 août 2018

Les conditions d'engagement :

- avoir 16 ans accomplis pour être aide-moniteur;
- avoir 18 ans accomplis pour être moniteur;
- être libre de tout engagement;
- être étudiant(e) !!;
- se présenter à l'entretien individuel;
- être motivé(e) et intéressé(e) par l'animation d'enfants.

Pour connaître les conditions de rémunération, tu peux contacter Mme Cécile CLEMENT, Attachée spécifique – Juriste, Responsable du service du personnel au 086/32.02.55 ou via mail clement.cecile@sommeleuze.be.

Si tu es intéressé(e) par cette expérience, tu peux envoyer ta candidature, à l'attention de Madame Marianne COLLIN-FOURNEAU, Echevine de la jeunesse, Administration Communale de Somme-Leuze, rue du Centre 1 à 5377 Baillonville.

Précise bien tes préférences pour les tranches d'âges avec lesquelles tu serais plus à l'aise, tes loisirs, tes aptitudes sportives ou autres qualités artistiques et musicales.

Précise aussi les périodes pendant lesquelles tu seras disponible (Pâques 2018 et/ou Eté 2018). Si possible mentionne déjà un numéro de compte bancaire sur lequel tu percevras ta future rémunération. Sur ton CV, mentionne également ton numéro de registre national ainsi que ta date de naissance et ton lieu de naissance.

Tu recevras également un courrier t'invitant à te présenter pour un entretien individuel obligatoire le samedi 17 mars 2018. Les candidat(e)s seront tenu(e)s de se présenter ! Sauf cas de force majeure, toute non-présence entraînera un refus de sélection pour les activités.

Si tu as la moindre question à propos des stages, n'hésite pas à contacter Monsieur Nicolas CHISOGNE, Coordinateur extrascolaire, au 086/32.09.02 ou via mail nicolas.chisogne@sommeleuze.be ou Marianne COLLIN-FOURNEAU, Echevine de la jeunesse au 0474/49.78.10.

Alors si l'ambiance des stages te tente et que tu es prêt(e) à t'investir dans un job d'étudiant passionnant, n'hésite plus et viens rejoindre l'équipe d'animation de ta Commune !



INFORMATIONS GENERALES

/ EXERCICES MILITAIRES

Des exercices militaires seront organisés en dehors des domaines militaires et notamment dans la Commune de Somme-Leuze par :

- Le Special Forces Group de Héverlée du 15 au 16 janvier et du 18 au 19 janvier 2018.

Exercice de lecture de carte à pied individuel, 40 personnes, 5 véhicules à roues.

- Le Département Génie de Jambes, de manière occasionnelle du 1^{er} janvier au 31 décembre.
Ecolage véhicules, 6 personnes, 2 véhicules à roues.

/ CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS

Une mobilité pour tous, un service pour vous

Pour qui : les personnes dépourvues de moyen de locomotion.

(Par exemple, faire ses courses, rendez-vous à l'hôpital ou autres...).

Comment faire : vous contactez **2 jours avant** votre déplacement, entre 08h30 et 16h30, vos conseillers de villages dont les noms figurent dans la liste ci-dessous :

Pour BONSIN	: Mr VIEUXTEMPS	086-34.43.42
Pour NOISEUX	: Mme DEWILDE	0486-12.25.05
Pour NOISEUX	: Mr FIEVEZ	0474.63.12.46
Pour BAILLONVILLE	: Mme BRUSSA-TOI	086-34.42.70
Pour HEURE	: Mr LOUIS	086-32.28.56/0474-03.01.40
Pour NETTINNE	: Mr LECOMTE	086-32.24.70/0496-62.99.31
Pour SINSIN	: Mr GHAYE	086-38.70.15/0472-66.75.99
Pour HOGNE	: Mme DELOOVER	084-32.26.91
Pour WAILLET	: Mr DEVEZON	084-31.25.51
Pour SOMME-LEUZE	: Mr ROELAND	086-21.31.64



Vous serez ensuite recontacté par un service qui pourra vous proposer une solution (selon les disponibilités).

PS : Les déplacements pour les cas **d'URGENCE MEDICALE** ne sont pas assurés par nos services.

Nous restons à votre entière disposition pour toutes questions utiles.

Le CCCA, toujours à votre écoute.

Pour le comité,
Jules LECOMTE, Président.

/ AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Demandeur d'aide (UTILISATEUR)	Demandeur d'emploi (PRESTATAIRE)
<p>Vous avez besoin d'aide pour des petits travaux de jardinage ? Pour réparer un robinet qui fuit ? Pour garder les enfants chez vous en dépannage ?.....</p> <p>OU</p> <p>Vous êtes une ASBL et vous souhaitez vous faire aider</p> <p>OU</p> <p>Vous êtes un horticulteur et vous avez besoin d'une aide ponctuelle</p>	<p>Vous êtes chômeur complet indemnisé depuis 2 ans (vous avez moins de 45 ans) et vous souhaitez vous rendre utile tout en cherchant du travail</p> <p>OU</p> <p>Vous êtes chômeur complet indemnisé depuis 6 mois (vous avez 45 ans) et vous avez du temps à consacrer à vos concitoyens et... vous êtes actif en démarches d'emploi</p> <p>OU</p> <p>Vous êtes demandeur d'emploi bénéficiaire d'une aide sociale et vous souhaitez vous rendre utile</p>
<p>CONTACTEZ VOTRE AGENT ALE Mme Marie-France DORVAL Agence locale pour l'Emploi Rue du Centre, 1 5377 BAILLONVILLE</p> <p>PERMANENCE le mardi et le mercredi de 8h30 à 12h L'après-midi sur rendez-vous en contactant le 086/32.09.05 Ou, par mail : mariefrancedorval@hotmail.fr</p>	
Vous vous inscrirez à l'ALE si votre demande est recevable*.	Vous vous inscrirez à l'ALE.
Vous achèterez des chèques ALE pour payer votre prestataire : un chèque ALE= 1 heure ENTAMEE. Vous lui payerez ses frais de déplacement.	Vous signerez votre contrat de travail ALE et prendrez votre feuille de prestation mensuelle pour effectuer des tâches définies avec l'agent ALE.

*La demande ne doit pas être rencontrée par le circuit normal du travail. Vous mettez votre matériel à disposition du prestataire, l'activité doit être SANS DANGER. Le prestataire étant une personne volontaire active dans ses démarches de recherche d'emploi, vous acceptez, qu'il soit remplacé au plus tôt s'il trouve un emploi.



ENVIRONNEMENT

/ Dans PMC, P = bouteilles et flacons en Plastique M = emballages Métalliques et C = Cartons à boissons.

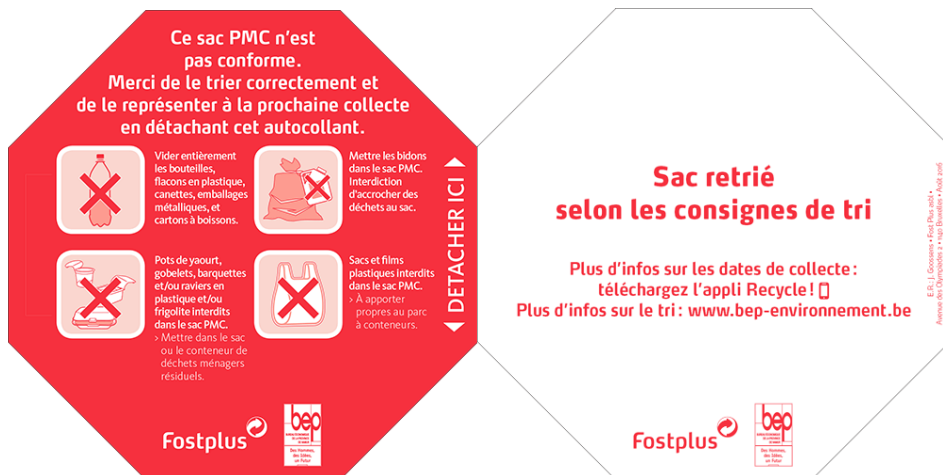
De la qualité du tri, dépend la qualité du recyclage !

Chaque bon geste de tri est important car les sacs bleus doivent être triés par matière pour que chacune soit traitée dans la filière de recyclage adéquate. Ainsi des bouteilles en plastique peuvent devenir des écharpes, des pulls, des tuyaux... des cartons à boissons, du papier essuie-tout, des sacs en papiers...et les canettes, des vélos...

D'autres bonnes habitudes à prendre ...

Lorsque les sacs bleus PMC arrivent sur la chaîne de tri, certains emballages sont refusés et non recyclés parce qu'ils ne sont pas vidés, parce que des bidons sont accrochés à l'extérieur des sacs, des films et sacs plastique sont mélangés aux bons déchets PMC....Ces mauvais gestes sont faciles à éviter. Ils sont rappelés sur l'autocollant repris ci-dessous.

Un nouvel autocollant « Main Rouge »



Le but de cet autocollant est de vous aider à comprendre les erreurs de tri. En bref, si votre sac n'est pas collecté et qu'un autocollant est collé sur le sac, cela signifie que vous devrez identifier votre erreur et la corriger afin de présenter un sac convenablement trié lors de la prochaine collecte.

Et si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à aller sur le site de BEP Environnement. Vous y trouverez de nombreuses infos utiles ainsi que les conseils de Gauthier et Robin.

Plus d'infos sur les dates de collecte : Téléchargez l'appli Recycle !

Plus d'infos sur le tri : www.bep-environnement.be



PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA NATURE

/ PCDN : RÉUNION PLÉNIÈRE

15 janvier 2018 / 19h00

Salle du Conseil communal à Baillonville

Nous vous convions à la traditionnelle réunion plénière de la nouvelle année qui aura lieu ce 15 janvier 2018 à 19h00. Elle sera l'occasion de planifier l'année 2018 et les nouveaux projets dédiés à la Nature. Elle vous permettra de faire entendre votre voix et de nous proposer des actions à mettre en place. Votre présence est donc importante et nous espérons vous y voir très nombreux.

Pour bien démarrer l'année 2018 : le PCDN de Durbuy viendra partager son expérience.

Ordre du jour:

- État des lieux des actions en cours.
- Propositions et choix de nos futurs projets pour les années 2018-2019.
- Le PCDN de Durbuy viendra nous présenter son projet de cycles de cours sur le thème : **« La permaculture au potager »**.

Partageons nos idées autour d'un verre lors d'un moment convivial.

Bienvenue à tous !

Pour tout renseignement :

- Julie Hautenaue, Coordinatrice du PCDN, 086/32.02.62 ou Julie.hautenaue@publilink.be
- Sabine Bleret, Echevine de l'Environnement, 0470/24.71.60.



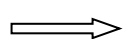
CULTURE

/ BIBLIOTHÈQUE DE NOISEUX

à l'école de Noiseux

Ouverture : mardi de 13h30 à 17h30

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Gisèle POLET au 086/32.09.00 ou via gisele.polet@publilink.be



La bibliothèque sera fermée pendant les congés de Noël c'est-à-dire les mardis 26 décembre 2017 et 2 janvier 2018.



/ BD BUS

Prochaine halte : le **jeudi 11/01** devant l'Administration communale de Baillonville, de 17h10 à 18h00.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : Françoise JADIN, Animatrice socio-culturelle au 086/32.09.06 ou via françoise.jadin@publilink.be, ou Sabine BLERET-DE CLEERMAECKER, Echevine de la Culture au 0470/24.71.60.

/ BIBLIOTHÈQUE DE SOMME-LEUZE

Le mardi de 15h à 17h

Rue du Tilleul, 1

Elvire Sanzot (0477/39.50.26) - esanzot@yahoo.fr

La bibliothèque sera fermée les mardis 26 décembre 2017 et 2 janvier 2018.

Quelques dernières acquisitions

Angéline, les mains de la vie

Les infirmières de Notre-Dame (2 vol.)

Fleur de neige

Nounou

L'amour au temps d'une guerre

Ne t'éloigne pas

La vie en son royaume

La symphonie du hasard

Tous les deux

Tous ces chemins que nous n'avons pas pris

Une fois dans ma vie

La part des anges

Derrière la haine

La petite femelle

Le choix des autres

M-B Dupuy

M. Pion

L. See

M. Jeury

L. Tremblay d'Essiambre

H. Coben

Ch. Signol

D. Kennedy

N. Sparks

W. Boyd

G. Legardinier

L. Bénégui

B. Abel

Ph. Jaenada

F. Bourdin



/ L'ASBL PASSEUR DE CULTURE

présente son nouvel atelier **OSIER VANNERIE**.

Technique de base de la vannerie et créations libres !

ANIMATRICE : Nathalie CANON.

OU ? SALLE LES RABOTTIS BAILLONVILLE.

Maison de Village de Baillonville - rue du Centre 1A - BAILLONVILLE.

QUAND ? Le samedi de 9h00 à 13h00 - dès janvier 2018.

POUR QUI ? Aucun prérequis - accessible à partir de 15 ans.

DATES ? 6/01 - 13/01 - 20/01 - 27/01 - 3/02 - 10/02 - 17/02.

FRAIS D'INSCRIPTION ? 45 € pour les 7 ateliers, matériel osier non compris : 26 €.

MATERIEL A EMPORTER ? Sécateur - pinces à linge - poinçon - petit couteau - colsons - planchette.

INFOS / INSCRIPTION ? Obligatoire. **Dès à présent**, au plus tard le 22/01.

ATTENTION ! Nombre d'inscriptions limité à 12 participants !

Anne VANDEN BROECK, Présidente de l'Asbl Passeur de Culture :

0476/43.86.40 ou par mail : nanou3005@hotmail.com

Françoise JADIN, Animatrice / coordinatrice socioculturelle : 086/32.09.06.

Sabine DE CLEERMAECKER, Echevine de la Culture : 0470/24.71.60.



L'art et la nature vous passionnent ? Vous aimez les défis artistiques ?
Vous êtes curieux de rencontrer et d'accueillir des artistes belges et internationaux ?

/LE PROJET « SENTIERS D'ART » VA VOUS INTÉRESSER ...

De quoi s'agit-il ?

La Maison du Tourisme Condroz-Famenne a lancé, en 2017, « Sentiers d'Art en Condroz-Famenne » sur les Communes de Gesves et d'Ohey. Une première étape dans ce nouveau produit touristique qui allie art, nature et randonnées ! Produit innovant, attractif et unique en Wallonie, « Sentiers d'Art en Condroz-Famenne » permettra à tout un chacun, d'ici 2019, de profiter d'un réseau de sentiers d'art de 120 km sur les 6 communes de la Maison du Tourisme. Cette grande boucle sera jalonnée d'une trentaine d'œuvres de Land'art en milieu rural dont 6 abris artistiques et poétiques qui permettront de s'abriter et de se reposer une nuit au cours de la progression sur le sentier.

« Sentiers d'Art en Condroz-Famenne », c'est L'ART à ciel ouvert !

A ce jour, ce ne sont pas moins de 40 kilomètres entre Gesves et Ohey qui sont parsemés de 10 œuvres surprenantes. En 2018, ce sont les Communes de **Havelange** et de **Somme-Leuze** qui prennent le gouvernail pour nous emmener jusqu'aux deux destinations finales, Ciney et Hamois en 2019 et ainsi boucler le sentier de 120 km.

Et vous dans tout cela ?

Le travail est conséquent ! **Nous sommes donc à la recherche de bénévoles** afin d'organiser au mieux la venue des artistes durant la semaine en résidence organisée du **10 mai au 20 mai 2018 sur les sentiers des Communes de Somme-Leuze et Havelange**. Les artistes déposeront leurs valises durant 10 jours et créeront leurs œuvres afin d'inaugurer de manière festive le nouveau sentier le dimanche 20 mai 2018 !

Nous recherchons entre le 10 mai et le 20 mai 2018 :

- des associations pour mettre en place des soirées culturelles et festives ;
- des familles d'accueil pour loger la dizaine d'artistes belges mais aussi internationaux ;
- des bénévoles pour nous aider dans la confection de repas, la gestion de bars, organisation de la semaine en résidence ;
- du co-voiturage ;
- des bricoleurs/customisateurs.



Vous avez 1h, 2h ou 1 journée à consacrer à « Sentiers d'Art » ? Rejoignez-nous !

Pour tout savoir sur le projet Sentiers d'Art et/ou pour proposer vos services avant ou pendant l'évènement, la Maison du Tourisme Condroz-Famenne, les Communes de Havelange et de Somme-Leuze ainsi que le Centre Culturel d'Havelange vous donnent rendez-vous **le mardi 23 janvier 2018 à 19h30 à la salle « L'Ensemble » à Maffe (à côté de la Maison qui Bouge, [rue de Durbuy 2a](#))** !

Envie d'en savoir plus ? Votre contact à la Maison du Tourisme est Elisabeth DELEU au 086/40.19.22. sentiersdart@gmail.com - www.sentiersdart.be

Un tout grand merci et au plaisir de vous rencontrer,
Toute l'équipe organisatrice.



Avec le soutien du Commissariat Général au Tourisme. « Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales ».



LOISIRS



Maison des Aînés

/ MAISON DES AÎNÉS « NOS MOHON »

AGENDA DES ACTIVITÉS DE JANVIER

Jeudi 04/01	<ul style="list-style-type: none">• Marche au départ de la maison des aînés à 14h00 (Julien) 🍌• Conversation, jeux de société, cartes, café (Marie-Antoinette)• Après-midi en chansons ! (Huguette)• Galette des Rois 🥰
Vendredi 05/01	<ul style="list-style-type: none">• Piscine à Marche : prendre contact avec Julien 🏊
Lundi 08/01	<ul style="list-style-type: none">• Jeux de cartes ♥♣♦♠ (Julien)
Mercredi 10/01	<ul style="list-style-type: none">• Jeux de cartes ♥♣♦♠ (Julien)
Jeudi 11/01	<ul style="list-style-type: none">• Marche au départ de la maison des aînés à 14h00 (Julien) 🍌• Conversation, jeux de société, cartes, café (Marie-Antoinette)
Vendredi 12/01	<ul style="list-style-type: none">• Piscine à Marche : prendre contact avec Julien 🏊
Lundi 15/01	<ul style="list-style-type: none">• Jeux de cartes ♥♣♦♠ (Julien)
Mercredi 17/01	<ul style="list-style-type: none">• Jeux de cartes ♥♣♦♠ (Julien)
Jeudi 18/01	<ul style="list-style-type: none">• Marche au départ de la maison des aînés à 14h00 (Julien) 🍌• Conversation, jeux de société, cartes, café (Marie-Antoinette)
Vendredi 19/01	<ul style="list-style-type: none">• Piscine à Marche : prendre contact avec Julien 🏊
Lundi 22/01	<ul style="list-style-type: none">• Jeux de cartes ♥♣♦♠ (Julien)
Mercredi 23/01	<ul style="list-style-type: none">• Jeux de cartes ♥♣♦♠ (Julien)
Jeudi 24/01	<ul style="list-style-type: none">• Marche au départ de la maison des aînés à 14h00 (Julien) 🍌• Conversation, jeux de société, cartes, café (Marie-Antoinette)
Vendredi 25/01	<ul style="list-style-type: none">• Piscine à Marche : prendre contact avec Julien 🏊
Lundi 29/01	<ul style="list-style-type: none">• Jeux de cartes ♥♣♦♠ (Julien)
Mercredi 31/01	<ul style="list-style-type: none">• Jeux de cartes ♥♣♦♠ (Julien)
Jeudi 01/02	<ul style="list-style-type: none">• Marche au départ de la maison des aînés à 14h00 (Julien) 🍌• Conversation, jeux de société, cartes, café (Marie-Antoinette)• Fêtons la chandeleur ! 🥞
Vendredi 02/02	<ul style="list-style-type: none">• Piscine à Marche : prendre contact avec Julien 🏊

Sauf précisions données dans le calendrier, la maison des aînés vous accueille de 14h00 à 17h00, dans la salle *Le Raboté*, maison de village de Baillonville sise rue du Centre, 1a, 5377 Baillonville (entrée par le parking du côté de la maison communale).



Les activités extérieures peuvent être modifiées en fonction des conditions climatiques.

Les animateurs bénévoles : Marie-Antoinette (0486/12.25.05), Julien (0474/63.12.46).
Pour toute information, nous vous invitons à joindre le C.P.A.S. de Somme-Leuze : Mme Anne-Catherine LEBOUTTE (tél. 086/32.31.73), anne-catherine.leboutte@cpas-somme-leuze.be

Pour le C.P.A.S,

Le Directeur général, Jean WENER.

Le Président, Denis LECARTE.

FESTIVITES DE NOEL

DU ROYAL SYNDICAT D'INITIATIVE DE SOMME-LEUZE

/ CONCOURS DE CRECHES DANS LA COMMUNE DE SOMME-LEUZE



Le Royal Syndicat d'Initiative de Somme-Leuze a le plaisir de vous annoncer son « **CONCOURS DE CRÈCHES** » à travers la Commune de Somme-Leuze.

Le départ du parcours avec le jury se fera du bureau du Royal Syndicat d'Initiative, rue de l'Eglise 4 à Heure. Le rendez-vous est fixé, le **23 DÉCEMBRE À 16h** pour un départ à 16h15 maximum.

Le parcours des crèches passera par plusieurs villages de la Commune dont Chardeneux, un des plus beaux villages de Wallonie.

Ce parcours se terminera par le verre de l'amitié au bureau du RSI.

La remise des prix aura lieu le 25 décembre 2017 après le grand spectacle de Noël.



/ SPECTACLE SON ET LUMIERE DE NOEL

25 DECEMBRE A 19H

HEURE-en-FAMENNE

Dans le cadre de son 50^e anniversaire, le Royal Syndicat d'Initiative de Somme-Leuze a mis les bouchées doubles pour vous présenter son **GRAND SPECTACLE DE NOËL**.

Le 25 décembre, la Place de Heure se transformera en village de Bethléem. Plus de 75 acteurs présenteront l'histoire de la naissance de Jésus.

La présentation sera suivie par un **SUPERBE FEU D'ARTIFICE** pour le plaisir des petits et grands et une **SOIRÉE FESTIVE** sur la place et à la Maison du village. Il y aura naturellement des boissons pour vous réchauffer et de la petite restauration.

N'hésitez pas à venir les applaudir en famille, entre amis, en amoureux, ... et de clôturer cette année d'anniversaire en beauté avec le comité du RSI et ses nombreux bénévoles.

Retransmission en direct sur **GRAND ÉCRAN** et une **SONORISATION**

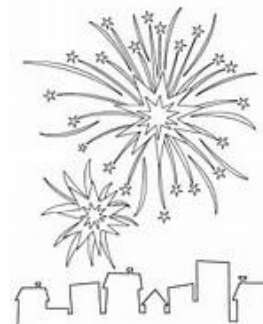
PROFESSIONNELLE permettront de vous offrir un spectacle de qualité aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

Prix d'entrée à l'évènement : 2 €/ado & adulte – gratuit pour les enfants.

Au plaisir de vous y accueillir.

Plus d'informations :

Royal Syndicat d'Initiative de Somme-Leuze
Rue de l'Eglise, 4 – 5377 HEURE
086/32.25.67
tourisme.sommeleuze@gmail.com



Cette manifestation est organisée en collaboration avec la Commune de Somme-Leuze, la Fédération du Tourisme de la Province de Namur, le Commissariat Général au Tourisme



/ AVIS & INFORMATION IMPORTANTE SUR LA MOBILITÉ DANS LA VILLAGE DE HEURE AVANT, PENDANT ET APRÈS LE SPECTACLE SON ET LUMIÈRE DE NOËL

Afin d'assurer la sécurité des participants, des spectateurs et des habitants du village de Heure, la Commune a pris les **mesures de mobilité suivantes** :

Art 1. La vitesse de circulation sur la N929 sera réduite à 30km/h du n° 38 jusqu'au carrefour avec la rue Moressée le 25/12 à partir de 14h00 jusqu'au 26/12/2017 à 9h00;

Art 2. La vitesse de circulation rue de Sinsin et rue Bernauthier sera réduite à 30 km/h le 25/12 à partir de 14h00 jusqu'au 26/12/2017 à 2h00;

Art 3. La circulation route de Givet (N929) sera réduite à une seule bande du n° 39 au n° 6, elle sera régulée par des feux tricolores;

Art 4. L'arrêt et le stationnement seront interdits route de Givet (N929) du côté gauche dans le sens Nettinne/Baillonville, la bande de droite sera réservée au parking;

Art 5. La rue des Minières sera mise à sens unique du carrefour avec la route de Givet jusqu'à son intersection avec la rue du Pierreux, une déviation sera mise en place par la rue des Minières, la rue St Donat et la rue de la Grotte;

Art 6. La rue de Barvaux sera mise à sens unique du carrefour avec la Route de Givet jusqu'à son intersection avec la rue des Cabus, une déviation sera mise en place par la rue des Cabus;

Art 7. La rue de l'Eglise et le « Thier Sanson » seront interdits à la circulation des carrefours avec la route de Givet (N929) jusqu'à l'intersection des rues de l'Eglise et de Sinsin;

Art 8. Concernant le feu d'artifice, un accès devra rester libre vers l'école et le parking des enseignants pour le SRI et les services d'urgence;

Art 9. La rue de Sinsin sera mise à sens unique depuis la rue Nestor Bouillon jusqu'à son intersection avec la rue de l'Eglise, la bande de droite sera réservée au Parking;

Art 10. L'interdiction reprise à l'article 7 sera d'application le 22/12 de 18h30 à 20h30 et le 25/12 de 14h00 au 26/12 à 02h00;

Art 11. Des déviations seront mises en place par les rues Bernauthier, Pré en Forêt, de Belvaux vers Sinsin et les rues du Stipy, Nos Cisses, Les Vennes, les Cours vers Baillonville;

Les contrevenants à la présente ordonnance seront passibles des peines de police.

Le **feu d'artifice** est prévu après le spectacle, vers 20h. Certains animaux sont sensibles au bruit, veuillez nous en excuser et prendre vos précautions.

Le comité organisateur vous remercie pour votre compréhension & vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



AGENDA

/ PARUTIONS DU BULLETIN COMMUNAL

Les personnes qui demandent à insérer un article dans cette brochure sont invitées à respecter la date de remise des documents reprise dans le tableau ci-dessous :

DATES ULTIMES POUR COMMUNIQUER LES INFOS	DATES DE PARUTION
Jeudi 11 janvier 2018	26 janvier 2018
8 février	23 février
8 mars	23 mars
12 avril	27 avril
10 mai	25 mai
14 juin	29 juin
12 juillet	27 juillet
16 août	31 août
13 septembre	28 septembre
11 octobre	26 octobre
8 novembre	23 novembre
6 décembre	21 décembre

Attention : dans ce mensuel, l'espace disponible est limité, c'est pourquoi nous pourrions réduire certains de vos articles.

/ COLLECTES DE JANVIER

- Papiers et cartons : 18
- Déchets ménagers : 8, 15, 22, 29
- Sacs bleus PMC : 9, 23
- Encombrants : la collecte se fait sur demande auprès de la Ressourcerie namuroise au 081/26.04.00. Infos : www.laressourcerie.be

/ EVENEMENTS

SAMEDI 23 DECEMBRE / Concours de crèches.

LUNDI 25 DECEMBRE / HEURE / Spectacle de Noël.

LUNDI 15 JANVIER / BAILLONVILLE / 19h / Salle du Conseil Communal / Réunion plénière du PCDN.

DIMANCHE 21 JANVIER / WAILLET / MARCHÉ ADEPS (5-10-15-20 kms) - hot-dogs - sandwichs - tartes artisanales - soupe maison.